

DEMANDE D'ADMISSION DISPOSITIF TOUTE PETITE SECTION (TPS)

(à remettre complétée au Guichet Famille)

MODALITÉS D'ACCUEIL

Le dispositif « *Toute Petite Section* » est accessible aux enfants présentant des difficultés particulières.

Les enfants bénéficiant de ce dispositif seront accueillis à l'école Ferdinand Buisson, sous certaines conditions spécifiques liées à leur âge, ainsi :

- ils devront être nés en 2021 et être âgés d'au moins 2 ans,
- ils ne pourront pas fréquenter l'accueil périscolaire afin de respecter leur rythme,
- ils bénéficieront d'une adaptation progressive à la restauration scolaire au cours du 1^{er} trimestre (pour les familles qui le souhaitent).



Cette demande ne vaut pas inscription

Elle sera étudiée par les membres de la commission d'admission présidée par l'adjoint au maire chargé de l'enfance et de la jeunesse.

La décision de cette commission vous sera adressée par courrier ainsi que le certificat d'inscription, en cas d'avis favorable.

À NOTER : si la décision de la commission est favorable, les familles devront effectuer les formalités d'inscription au Guichet Famille.

Pour toute demande d'information, contactez le Service Enfance Jeunesse :

Service Enfance Jeunesse
5, place de la République
27300 BERNAY
02 32 46 63 13 – 02 32 46 64 12

RENSEIGNEMENTS

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : / /2021

Mode de garde actuel :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Responsable 1 :Téléphone :

Responsable 2 :Téléphone :

À, le

Signatures des représentants légaux,

La Ville de Bernay agissant en tant que Responsable de traitement, traite les données collectées dans ce questionnaire à des fins de consentement, que vous pouvez retirer à tout moment. Les données ne seront conservées que le temps de la réalisation des finalités.

Les données marquées par un astérisque dans le formulaire sont obligatoires. Les autres champs ne sont pas obligatoires et ont pour seul objectif de préciser la demande.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires concernés par le traitement, et légalement habilités. Les données ne seront pas transférées en dehors de l'Union européenne.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez accéder aux données vous concernant, et demander leur rectification ou leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime. Vous pouvez exercer ces droits directement auprès du responsable de traitement à l'adresse : dpo@datavieprotection.fr

Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE

- Date de réception de la demande :

- Décision de la commission : défavorable favorable

- Observations :